



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Taux de réponse alarmant des ministères aux questions écrites des députés

Question écrite n° 6287

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur le taux de réponse alarmant des ministères aux questions écrites des députés. Au 22 avril 2025, le site de l'Assemblée nationale affichait un taux de réponse global aux questions écrites des députés de 25 %. Le taux de réponse obtenue dans le délai de deux mois est encore plus alarmant, représentant 11,6 % (soit 475 réponses sur 4 088 questions écrites). Si le taux de réponse global connaît une croissance légère depuis sept mois, le fait que 75 % des questions écrites demeurent sans réponse est inquiétant et témoigne de l'intérêt restreint porté par le Gouvernement aux travaux des représentants de la Nation. Elle lui demande quelles dispositions il entend mettre en œuvre pour améliorer sensiblement le taux de réponse adressé par les ministères aux parlementaires.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6287

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : [Relations avec le Parlement](#)

Ministère attributaire : [Relations avec le Parlement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2025